

PROGRAMME DE LA PASSERELLE A2 vers A

MODULE 1 : 2 HEURES DE THEORIE

Les thèmes abordés :

- Pratique et expérience de la conduite moto
- Perception des dangers de la route
- Attentes à l'égard du stage
- L'accidentalité
- Détectabilité
- La vitesse
- La conduite et les produits psychoactifs

MODULE 2 : 2 HEURES DE PRATIQUE HORS CIRCULATION

Les compétences à acquérir :

- Prise en main du véhicule (puissance accrue, poids, réactions modifiées à l'accélération et au freinage...)
- Anticiper et adapter son comportement pour éviter la gestion de situations dangereuses.

MODULE 3 : 3 HEURES DE PRATIQUE EN CIRCULATION

Réalisation d'un audit de la conduite de l'élève principalement axé sur :

- La perception
- L'analyse
- La prise de décision
- L'action

Clôture :

Bilan accompagné par des explications et des conseils en lien avec la conduite de motocyclettes d'une puissance > 35 kw.

FORMATION

Durée : 7 heures

Rythme : discontinu selon le planning suivant :

- 2 heures de théorie
- 2 heures de pratique hors circulation
- 3 heures de pratique en circulation

Objectifs :

- Savoir s'adapter à un nouveau véhicule
- Avoir une pratique sécuritaire de la conduite d'une moto de plus de 35 kw

Public concerné :

Toute personne titulaire du permis A2 depuis au moins 2 ans, désirant conduire un véhicule de la catégorie A d'une puissance > 35 kw.

Prérequis : Etre titulaire du permis A2 depuis au moins 2 ans

Matériel requis :

- Casque et gants homologués
- Veste et pantalon résistants
- Chaussures montantes

Moyens pédagogiques :

- Véhicules de la catégorie A
- Livret de formation et fiche de suivi
- Gilet réfléchissant
- Cônes et piquets
- Système de radioguidage
- Piste privée

Méthodes pédagogiques :

- Enseignement magistral et interrogatif pour l'apprentissage théorique et pratique
- Exercices pratiques individuels, hors circulation
- Démonstration et mise en autonomie progressive en et hors circulation
- Auto évaluation des compétences tout au long de la formation

Formateur : (enseignant de la conduite auto et moto)

- M. Lionel VIVES : Titulaire BEPECASER + mention 2 roues

Validation :

- Auto-évaluation et bilan de compétence
- Délivrance d'une attestation de suivi de formation
- Ajout de la catégorie A sur le permis de conduire

Suivi et évaluation de l'action :

Questionnaire de satisfaction remis à l'élève à l'issue de la formation